



À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à la salle 016 du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, pour tous les membres, ce vingt quatrième jour du mois d'août deux mille vingt-deux, formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Galvani à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Francis Dostaler
Annie Dubois
Elisabeth Paquin
Véronique Plante-Huard
Cindy Champagne
Julie Saulnier
Philippe Picard
Louis Brunelle
Serge Dubé
Franco Tomas

Représentant du personnel d'encadrement
Représentante des directions d'établissement
Représentante des professionnels
Représentante du personnel de soutien
Représentant des parents – District 3
Représentante des parents – District 4
Représentant des parents – District 5
Représentant de la communauté
Représentant de la communauté
Représentant de la communauté

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc Galvani

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT - OBSERVATRICE

Rosemarie Boucher

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Ginette Masse
Laurent Cabana
Patricia Hinse

Sandra Coulombe

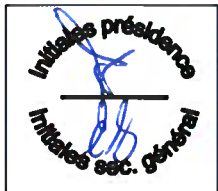
Sophie Houle

Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directrice du Service des ressources
financières
Directrice par intérim du Service des ressources
humaines
Directrice des Services éducatifs

ABSENCES MOTIVÉES

David Lafrance
Luc Massicotte

Représentant des parents – District 1
Représentant de la communauté



1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Luc Galvani, directeur général, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

2. TOUR DE TABLE – PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA

Chacun des nouveaux membres se présente brièvement.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-CA/22-08-24

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 11.4. Demandes d'emprunt pour le Complexe sportif Alphonse-Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PRESTATION DU SERMENT

Conformément à l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'administration prêtent serment, devant le directeur général, dans l'ordre suivant :

- 1- Véronique Plante-Huard
- 2- Philippe Picard
- 3- Francis Dostaler
- 4- Serge Dubé
- 5- Cindy Champagne

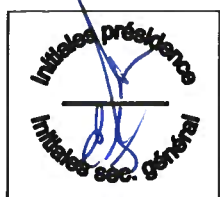
Les membres ont signé et daté la prestation de serment séance tenante.

5. NOMINATION D'UNE SCRUTATRICE

02-CA/22-08-24

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCO TOMAS, ADMINISTRATEUR,

de nommer madame Élyse Giacomo comme scrutatrice.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un appel de candidatures est fait parmi les parents et seule madame Julie Saulnier soumet sa candidature. Cette dernière exprime ses motivations à ce poste.

6. ÉLECTIONS : PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

03-CA/22-08-24

CONSIDÉRANT les articles 155 et 158 de la Loi sur l'instruction publique prévoyant qu'à la première séance du conseil d'administration, un président et un vice-président doivent être nommés parmi les parents;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil d'administration et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR CINDY CHAMPAGNE, ADMINISTRATRICE,

de nommer Julie Saulnier à titre de présidente du conseil d'administration, et ce, pour toute la durée de son mandat à titre de membre du conseil d'administration;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR JULIE SAULNIER, ADMINISTRATRICE,

de nommer Cindy Champagne à titre de vice-présidente du conseil d'administration, et ce, pour toute la durée de son mandat à titre de membre du conseil d'administration.

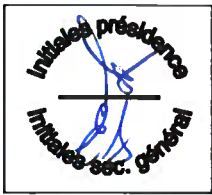
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucun.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucun.



8.1.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2022

04-CA/22-08-24

IL EST PROPOSÉ PAR ELISABETH PAQUIN, ADMINISTRATRICE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2022 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2.1. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.

8.2.2. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- Comité des ressources humaines : le procès-verbal de la rencontre du 18 mai 2022 a été déposé.
- Comité de parents : le procès-verbal de la rencontre du 3 mai 2022 a été déposé.

8.2.3. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT AU RESPECT DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 4)

Tous les administrateurs ont dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 4 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Ces déclarations sont par la présente déposées devant le conseil d'administration.

8.2.4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DU RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE (ARTICLE 12)

Tous les administrateurs ont dûment rempli, dans les délais, la déclaration de l'article 12 du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.

Ces déclarations sont par la présente déposées devant le conseil d'administration.



9. DOSSIERS RETIRÉS DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Aucun.

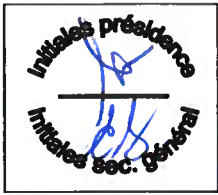
10. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

10.1. ÉTATS DES DOSSIERS CLÉS

Dossiers pilotes :

- Situation Covid :
 - Aucune nouvelle consigne.
 - Distribution des 2 boîtes par élèves dans nos établissements.
 - Rapport au ministère de l'Éducation (MEQ) des cas Covid : nous nous attendons à poursuivre cette année.
 - Maintien de l'entretien ménager.
- PEVR – Lancement des travaux pour l'élaboration de notre PEVR 2023-2027 :
 - Le lancement des travaux aura lieu le 30 août prochain.
 - Sujet qui sera abordé plus loin dans la rencontre de ce jour.
 - Nous avons des défis de réussite.
 - Nous lançons les travaux à l'accueil des employés du 30 août prochain.
 - Le CÉRÉ va élaborer ce PEVR.
- CSAD – Toujours en attente du MEQ :
 - Les pourparlers se poursuivent et vont bien.
 - Excellente collaboration des différents acteurs.
- Lancement du nouveau « Défi du Chemin-du-Roy » pour les élèves et le personnel en mai 2023 :
 - Activité santé et bien-être suspendue en raison de la Covid.
 - Le président est Patrick Charlebois.
 - Activité qui aura lieu en mai 2023 pour le personnel et les élèves.
- Bilan de l'année 2021-2022 et planification de 2022-2023 avec les directions de services :

Nous avons travaillé les incontournables en comité de direction et avons fait le bilan des réalisations.



- Rencontre bilan FP-FGA-SAE :
 - Rencontre qui a eu lieu le 5 juillet dernier avec 40 membres du personnel.
 - La suite de cette rencontre se tiendra dans les prochains jours.

- Présentation de 24 nouveaux cadres à l'accueil des cadres :
 - L'accueil a eu lieu le 12 août à l'école Louis-de-France.
 - Le CSS est en renouvellement de son personnel autant dans les écoles que dans les services administratifs.

- Évaluation 2021-2022 des DGA :
 - Ce sera discuté au comité d'appréciation.
 - L'évaluation est déléguée au directeur général.
 - La croisière salariale sera discutée à un prochain CA.

- Comité consultatif de gestion (CCG) :

Le CCG s'est tenu le 16 août à l'hôtel Urbania.

- Rencontre du comité de répartition des ressources (CRR) :
 - La rencontre du comité a eu lieu hier, le 23 août.
 - Certaines décisions ont été prises.
 - Le rôle du CRR est d'amener des recommandations au CA.

- Préparation de l'activité d'accueil de tout le personnel :
 - Elle aura lieu le 30 août, à distance.
 - Le directeur général parle des conférences qui seront présentées.

Dossiers proximité :

- Dîner avec nos futurs retraités :

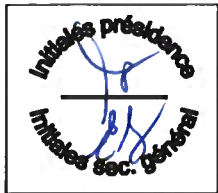
Ce dîner a eu lieu en fin d'année afin de souligner la retraite de nos directions d'établissement.

- Activité de fin d'année du centre administratif :

L'activité de fin d'année s'est déroulée le 29 juin dernier avec de la crème glacée.

- Nominations de 3 régisseuses à l'organisation scolaire :

Les trois régisseuses ont été nommées.



- Nomination d'une direction adjointe au CFP Bel-Avenir :
 - Démission d'une direction adjointe qui a voulu retourner à l'enseignement.
 - Monsieur Etienne Houle est nommé à ce poste.
- Nomination d'une gestionnaire administrative FP-FGA :
 - La gestionnaire administrative facilitera la structure administrative des trois centres.
 - Madame Catherine Lemyre est nommée à ce poste.
- Confirmation de 11 mandats d'aide à la direction 22-23 :
 - Nous avons deux banques de relève, actuellement presque épuisées.
 - L'objectif de la cohorte est d'essayer la fonction de direction et il y a une offre d'accompagnement.

Dossiers publics :

- Première pelletée de terre pour le nouveau milieu de vie des étudiants autochtones :
 - Ce seront des appartements pour les familles des étudiants autochtones.
 - Nous sommes impliqués parce qu'il y aura une maternelle 4 ans dans le bâtiment et que nous avons plusieurs élèves autochtones dans nos centres de formation.
- Bilan de la rentrée pour le Nouvelliste :

Suivi des mesures sanitaires suite à la conférence de presse.

Dossiers politiques :

- Forum des DG :
 - Le Forum s'est tenu le 16 juin dernier.
 - Le transport scolaire a été discuté lors de ce forum (contrats et pénurie de main-d'œuvre).
- Formation pour le nouveau règlement concernant le protecteur de l'élève :
 - Webinaire de l'AQCS le 22 juin 2022.
 - Le contrat de monsieur Guy Aublet, protecteur actuel, a été renouvelé jusqu'à la nomination du protecteur régional.
- Table régionale des DG-DGA MCQ :
 - La Table régionale des directeurs généraux s'est réunie le 27 juin dernier.
 - Monsieur Lucien Maltais en est le président.



- Conseil d'administration de la SOFAD :
 - OBNL dédié à la formation à distance.
 - Monsieur Luc Galvani en sera le président pour les prochaines années.
- Conseil d'administration IDÉ Trois-Rivières.
- Retour du MEQ sur les demandes d'ajout d'espaces :

Nos demandes ont été refusées.

10.2. REDDITION DE COMPTES

Présentation des principaux éléments.

11.1. FORMATION DES COMITÉS 2022-2023

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Comités du CSS et mandats
- Règles de régie interne des comités
- Résolution

05-CA/22-08-24

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique relatif à l'institution des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines;

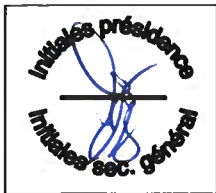
CONSIDÉRANT le Règlement relatif à la procédure de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents tel qu'établi selon l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des administrateurs pour représenter le conseil d'administration au sein des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification, des ressources humaines, de révision d'une décision et pour procéder à l'appréciation de la direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil et le vote;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

de nommer les deux administrateurs suivants pour siéger au comité de gouvernance et d'éthique pour la durée de leur mandat d'administrateur :



- Philippe Picard
- Luc Massicotte

de nommer les deux administrateurs suivants pour siéger au comité de vérification pour la durée de leur mandat d'administrateur :

- David Lafrance
- Serge Dubé

de nommer les trois administrateurs suivants pour siéger au comité des ressources humaines pour la durée de leur mandat d'administrateur :

- Luc Massicotte
- Serge Dubé
- Cindy Champagne

de nommer les deux administrateurs suivants pour siéger au comité de révision d'une décision jusqu'au 30 juin 2023 :

- Véronique Plante-Huard
- Cindy Champagne

de déléguer les administrateurs suivants pour procéder à l'appréciation de la direction générale :

- Membres du comité des ressources humaines
- Présidente du conseil d'administration

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.2. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone
- Résolution

06-CA/22-08-24

CONSIDÉRANT le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone;



CONSIDÉRANT l'article 26 de ce règlement stipulant qu'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie doit être formé au sein du centre de services scolaire aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au règlement;

CONSIDÉRANT que ce comité est composé de trois personnes, nommées par le conseil d'administration par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres;

CONSIDÉRANT la volonté des cinq centres de services scolaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec de partager les mêmes ressources au sein de leur comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie respectifs en raison des contraintes de disponibilité des experts visés;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par les cinq centres de services scolaires afin de recruter des personnes répondant aux exigences du règlement, soit :

- Posséder une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- Être un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- Posséder une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique;

CONSIDÉRANT que les candidatures proposées proviennent d'au moins deux des trois catégories, tel que précisé dans le règlement;

CONSIDÉRANT les discussions lors du comité de gouvernance et d'éthique et la recommandation de celui-ci relativement à la mise en commun des ressources de ce comité pour les centres de services scolaires de la région 04-17;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR PHILIPPE PICARD, ADMINISTRATEUR,

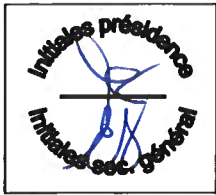
de nommer :

- M^e Pierre Soucy
- M. Daniel Sicotte
- M. Éric Milette

au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie pour une durée de 5 années;

d'allouer aux membres du comité une allocation de présence de 200 \$ ainsi que le remboursement des frais raisonnablement engagés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



11.3. BUDGET – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 – DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET DÉFICITAIRE

Documents déposés :

- Présentation de dossier
- État des résultats des activités liées au CMDE pour l'exercice 2022-2023
- Résolution

07-CA/22-08-24

CONSIDÉRANT le fait que le ministre de l'Éducation peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser le Centre de services scolaire à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT la prévision du Centre de services scolaire d'adopter un budget pour l'exercice 2022-2023 dont les dépenses excèdent les revenus de 1 133 251 \$;

CONSIDÉRANT le déficit prévu par le Centre de services scolaire des activités liées au Complexe multi-disciplinaire les Estacades d'un montant de 1 133 251 \$;

CONSIDÉRANT ce déficit d'exercice qui excède de 1 133 251 \$ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2021 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains, le montant des provisions relatives aux offres salariales et à l'équité salariale net des subventions anticipées pour ces offres et l'équité salariale;

CONSIDÉRANT l'engagement du Centre de services scolaire à préserver les services d'aide à l'élève et à assurer une saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR VÉRONIQUE PLANTE-HUARD, ADMINISTRATRICE,

de faire une demande au ministre de l'Éducation d'autoriser le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy à adopter un budget qui prévoit un déficit d'exercice qui excède de 1 133 251 \$ la limite d'appropriation de l'excédent accumulé représentant 15 % de l'excédent accumulé au 30 juin 2021 exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains, le montant des provisions relatives aux offres salariales et à l'équité salariale net des subventions anticipées pour ces offres et l'équité salariale, cette autorisation étant sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées;

d'autoriser le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

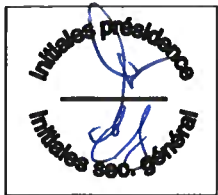


12.1. RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

- Services éducatifs :
 - Nous avons 500 nouveaux élèves :
 - 150 au primaire
 - 350 au secondaire
 - Taux d'abandon : nous ne l'avons pas car nous n'avons pas les données du MEQ.
- Ressources humaines :
 - 400 postes non pourvus la semaine dernière lors des séances d'affectation.
 - 270 encore à ce jour.
 - Bon espoir de tous les pourvoir d'ici le 1^{er} septembre.
 - Inquiétude pour remplacer en cours d'année.
 - Nous accueillons le personnel de nos écoles demain.
 - Enjeu pour les postes du midi dans les services de garde.
 - Plan d'action mis en œuvre pour être agressif dans le réseau en matière de recrutement.
- Ressources matérielles :
 - Les travaux majeurs seront livrés pour accueillir nos élèves.
 - D'autres chantiers seront lancés au cours de l'année.
 - CO₂ : nous recevons des rapports et nous procédons aux correctifs s'il y a lieu.
 - Tests rapides livrés dans les écoles.
- Aussi, la direction générale a décidé de dégager une direction pour supporter les nouvelles directions. Cette direction va aussi travailler sur la lourdeur administrative des gestionnaires. Ce point a été présenté au CRR et au CRP. L'annonce de la nomination aura lieu demain.

12.2. LES INCONTOURNABLES DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- Le détail des incontournables a été déposé.
- Le CA aura à approuver le PEVR le 24 mai prochain.
- Chaque école et centre doit commencer ses travaux pour la révision de son projet éducatif. Adoption dans les établissements en décembre 2023.
- CoP et CaP se poursuivent.
- Culture de données. Le MEQ va d'ailleurs nous accompagner.



12.3. RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le document a été déposé.

Le partage est resté le même.

12.4. ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 – ÉCHÉANCIER

- L'échéancier de travail est serré.
- Présentation du bilan du plan d'action en septembre.
- Nous devons attendre le plan stratégique du MEQ en avril prochain.
- Les nouveaux et anciens membres du CA seront formés en septembre sur le PEVR.

Un administrateur s'exprime sur l'importance des étapes de consultation.

12.5. ALLOCATION DES ADMINISTRATEURS 2022-2023

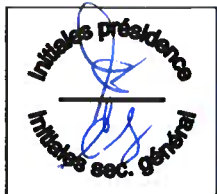
Le décret 1027-2020, publié le 14 octobre 2020, détermine les allocations de présence versées aux membres du conseil d'administration selon leur statut, mais également le remboursement de frais auxquels ils ont droit. Une coquille s'est glissée dans la présentation de dossier et sera corrigée. Les montants maximums doivent se lire comme suit :

- 200 \$ par réunion pour le président du conseil d'administration, pour une allocation maximale de 4 000 \$ par année;
- 150 \$ par réunion pour le vice-président du conseil d'administration, pour une allocation maximale de 3 000 \$ par année;
- 100 \$ par réunion pour tous les autres membres du conseil d'administration, pour une allocation maximale de 2 000 \$ par année.

Les frais remboursables sont, quant à eux, prévus par le Conseil du trésor dans sa Directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents, dont la dernière mise à jour date du 5 avril 2022.

12.6. AVIS DE DÉMISSION D'UNE ADMINISTRATRICE

Le 21 juillet 2022, madame Myriam Beauchamp nous informe de sa démission à titre d'administratrice membre de la communauté représentant les personnes âgées de 18 à 35 ans.



L'article 175.8 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le secrétaire général transmet cet avis au conseil d'administration du centre de services scolaire à la séance qui suit, ce qui est donc fait lors de la présente séance.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, ce poste sera pourvu par les membres du conseil d'administration suite à un appel de candidatures. Ce processus débutera la semaine du 29 août 2022.

12.7. TABLEAU DE BORD DE GOUVERNANCE DU CA – JUIN 2022

Présentation des principaux éléments.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

14. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 28 septembre 2022.

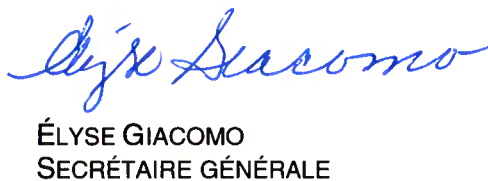
15. HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20 h 35, ELISABETH PAQUIN, ADMINISTRATRICE, propose la levée de l'assemblée.



LUC GALVANI
DIRECTEUR GÉNÉRAL



ÉLYSE GIACOMO
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE